

## Bulletin d'histoire politique

# Amour scénarisé, amour vécu : l'entrée solennelle de Charles de Gaulle au Québec en juillet 1967

Michel Hébert and Lyse Roy



Volume 14, Number 1, Fall 2005

Rituels et cérémonies du pouvoir du XVIe siècle au XXIe siècle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055095ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055095ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique  
Lux Éditeur

### ISSN

1201-0421 (print)  
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Hébert, M. & Roy, L. (2005). Amour scénarisé, amour vécu : l'entrée solennelle de Charles de Gaulle au Québec en juillet 1967. *Bulletin d'histoire politique*, 14(1), 147–159. <https://doi.org/10.7202/1055095ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2005

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# Amour scénarisé, amour vécu : l'entrée solennelle de Charles de Gaulle au Québec en juillet 1967

MICHEL HÉBERT ET LYSE ROY  
*Département d'histoire*  
*Université du Québec à Montréal*

Et voilà comment s'écrit l'histoire.

JEAN DRAPEAU<sup>1</sup>

Le 23 juillet 1967, Charles de Gaulle arrive à Québec à bord du croiseur anti-aérien *Colbert*, escorté depuis Gaspé par deux destroyers de la Marine Royale canadienne. À l'Anse-au-Foulon, il est reçu par un salut militaire de 21 coups de feu de l'artillerie canadienne et par des escadrilles de l'Aviation Royale canadienne, survolant la capitale à basse altitude, de même que par une garde d'honneur du 22e Régiment. Après cet accueil militaire, des discours sont prononcés et le Président de la République française s'entretient avec les porte-parole des autorités des deux instances de gouvernement, fédéral et provincial. Une foule en liesse, brandissant des drapeaux, qui le fleurdelisé, qui le tricolore, l'accueille et verse des larmes d'émotion. À l'hôtel de ville de Québec, le maire lui remet divers présents. Il visite ensuite la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, où il entend une messe célébrée par le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, puis l'Université Laval, où il rencontre diverses personnalités. Après avoir lui-même donné une réception pour ses hôtes sur le *Colbert*, il assiste, le soir, à un banquet donné en son honneur au Château Frontenac. Ainsi se clôt la première journée d'une visite politique et diplomatique qui a marqué, à juste titre, l'histoire du Québec de la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle.

Le 12 novembre 1437, le roi de France Charles VII arrive à Paris, où il n'avait encore jamais séjourné, en raison des vicissitudes de la guerre de Cent Ans. Il est accompagné de son fils le dauphin et de plusieurs grands du royaume. Les bourgeois de la ville, les officiers et les docteurs de l'Université, accompagnés de l'évêque, sont d'abord venus à sa rencontre, hors des murs, pour lui « faire reverence, doucement et humblement ». Après avoir reçu symboliquement les clefs de la ville, le roi en

cortège solennel, escorté par quelques centaines d'archers, se dirige vers la porte Saint-Denis, décorée d'un écu à la fleur de lys. Le cortège défile ensuite par les rues de la ville fraîchement nettoyées, devant des maisons richement parées, passe devant une foule assemblée, aux cris de « Vive le roi ! ». À l'arrivée devant l'église Notre-Dame sont prononcées des harangues de bienvenue et serments réciproques. La journée se clôt par une grande fête et le lendemain est célébrée une messe solennelle à la sainte Chapelle du palais royal<sup>2</sup>.

Entre ces deux moments forts d'un dialogue politique hautement codifié, en deux pays différents et à cinq siècles d'intervalle, les ressemblances sont frappantes. Cortège d'accueil, cérémonies civiles et religieuses, présence active d'un peuple réjoui scandent aussi bien l'entrée solennelle de Charles de Gaulle à Québec en 1967 que celle de Charles VII à Paris en 1437. Mais il n'y a pas que des ressemblances. Charles VII est roi de France alors que Charles de Gaulle est un dirigeant étranger ; Charles VII entre dans une seule ville alors que, on le verra, la cérémonie d'accueil du général de Gaulle développe l'espace d'une *cit*é, au sens d'une communauté politique, bien plus large, celle du Québec tout entier, parcouru symboliquement de la capitale à la métropole, où se déroule la dernière phase des cérémonies, le discours au balcon de l'hôtel de ville de Montréal, qui, pour des raisons évidentes, a retenu l'essentiel de l'attention des historiens des trente dernières années.

La présente étude tentera de mettre en lumière les continuités rituelles qui suggèrent la possibilité d'une analyse dans la longue durée de ce type de rite d'accueil, généralement qualifié par les historiens médiévistes et modernistes d'« entrée solennelle »<sup>3</sup>. Nous poserons comme hypothèse qu'au-delà des différences parfois fondamentales entre les deux cérémonies, il existe des continuités qui, dans la longue durée, font quasiment figure d'invariants. Nous postulons que la lecture d'une cérémonie du *xx*<sup>e</sup> siècle à travers la grille d'analyse des entrées solennelles d'une période beaucoup plus ancienne permet un double enrichissement : pour l'historien du contemporain québécois, la compréhension de l'agencement d'un certain nombre d'éléments quasi-intemporels dans la construction rituelle d'une cérémonie politique doit permettre une lecture plus riche des différents niveaux de l'activité de « création cérémonielle ». Pour l'historien des périodes plus anciennes, au contraire, l'étude d'une cérémonie contemporaine, connue non seulement par des témoignages écrits hautement formalisés, mais également par des images cinématographiques et des récits et témoignages de spectateurs, doit ouvrir une fenêtre sur la perception du *vécu* et des émotions politiques, que l'on sait être à l'œuvre dans les entrées des *xv*<sup>e</sup> ou *xvi*<sup>e</sup> siècles, sans jamais pouvoir les saisir d'une manière aussi vivante.

Le présent travail se veut cependant une analyse historique. Il s'efforcera d'éviter le piège de l'intemporalité ou d'un anthropologisme superficiel. Pour tenter d'établir des comparaisons fondées sur une base méthodologique suffisamment étayée, nous poserons d'abord le problème en des termes théoriques généraux. Qu'est-ce que la visite du général de Gaulle en 1967 et qu'est-ce qu'une entrée solennelle d'Ancien Régime ? Comment doit-on étudier ces rites de dialogue, à l'aide du concept d'*amour* politique ? Mais, avant tout, les sources dont nous disposons permettent-elles d'avancer des conclusions suffisamment étayées ? Dans un deuxième temps,

nous procéderons à l'analyse des cérémonies de l'accueil du général au cours de sa visite, telles qu'elles se sont déroulées, en conformité avec une certaine scénarisation (l'amour scénarisé). Enfin, nous tenterons une lecture, beaucoup plus difficile mais combien intéressante, de certains témoignages vécus, qui permettent d'aborder la délicate question de la réception de ce message scénarisé (l'amour vécu).

## LA VISITE DU GÉNÉRAL DE GAULLE DANS SON CONTEXTE

Cette étude se fonde principalement sur une double série de témoignages, écrits et oraux, associés à la visite et au séjour de Charles de Gaulle dans la province de Québec, du 23 au 26 juillet 1967. Elle n'a aucune prétention à l'exhaustivité. Bien des documents d'archives, à Ottawa, à Québec et à Paris, permettraient sans doute d'affiner et de nuancer ses conclusions. Nous avons ici retenu, pour l'essentiel, un volumineux dossier de presse et deux films documentaires, eux-mêmes de date et de facture très différentes. Le dossier de presse, conservé à la Bibliothèque Nationale du Québec, contient des extraits de la presse française ainsi que francophone et anglophone du Québec et du Canada, avant, pendant et après la visite<sup>4</sup>. S'il n'est pas exhaustif, il est du moins assez complet pour qu'on y trouve un panorama riche et varié des réactions du général, de la foule et des autorités, au fur et à mesure du déroulement des cérémonies. Le premier film documentaire, produit par l'Office d'information et de publicité du Québec et réalisé par Jean-Claude Labrecque, est contemporain des événements. Il s'agit d'une véritable relation de la visite, commanditée par un organisme public et revêtant, de ce fait, un caractère quasi-officiel<sup>5</sup>. Il suit le déroulement chronologique de la visite, depuis l'arrivée à l'Anse-au-Foulon jusqu'au départ de l'aéroport de Montréal trois jours plus tard. Les images y sont tournées au fil de l'événement, accompagnées de la trame sonore originale, parfois enrichie de commentaires en voix off. L'objectif principal du réalisateur semble être de produire une séquence visuelle et sonore qui « colle » au plus près à la réalité vécue de l'événement. C'est une chronique. Le second documentaire, produit exactement trente ans plus tard, a une valeur commémorative et une fonction mémorielle. Ce serait plutôt un travail d'historiens. Les réalisateurs, Luc Cyr et Carl Leblanc, y reprennent des images et des discours de la visite elle-même, mais l'essentiel de leur travail consiste à recueillir et à fixer pour la postérité les témoignages d'organiseurs, d'acteurs et de témoins de l'événement<sup>6</sup>. Il est donc construit de manière totalement différente et il complète admirablement le récit de Labrecque. Ces documents-sources sont complétés par un certain nombre d'études parues depuis les années soixante, qui, pour l'essentiel, concentrent leur attention sur le discours de l'hôtel de ville de Montréal, ses motivations et ses conséquences à court et à long terme<sup>7</sup>.

La visite elle-même, rappelons-le, répond à un certain nombre d'objectifs qui sont aussi bien français que canadiens et québécois. Du point de vue strictement français, le général souhaitait se rendre aux îles Saint-Pierre et Miquelon, le seul des départements et territoires d'outre-mer qu'il n'avait jamais encore visités. D'un point de vue français et canadien, il s'agissait pour la France de s'associer, comme bien d'autres chefs d'État, aux festivités entourant le centenaire de la Confédération

(1867) et de resserrer, par la même occasion, les liens entre les deux pays. Enfin, du point de vue français et québécois, si la destination première du général devait être l'Exposition universelle de Montréal, à l'occasion de la Journée nationale de la France célébrée le 25 juillet, l'objectif primordial de la visite était plutôt le resserrément et la consolidation de liens culturels et économiques, directs et forts, entre le Québec de la Révolution tranquille et une France avec laquelle les échanges se multipliaient, surtout depuis les grands accords de coopération de 1965. Enfin, dans le court terme, la visite du général de Gaulle répondait à celle qu'avait faite, à Paris, le premier ministre Daniel Johnson en mai de la même année<sup>8</sup>. Il convenait donc de souligner avec une pompe particulière cet événement. Mais il fallait aussi lui attribuer un caractère symbolique dont la signification n'échapperait à personne<sup>9</sup>, en manifestant la proximité et l'immédiateté des liens entre le chef de l'État français et les lointains cousins de la « nouvelle France »<sup>10</sup>. C'est à l'occasion de l'organisation de ces cérémonies, entre septembre 1966<sup>11</sup> et juillet 1967, que prend forme cette grande fête civique communément appelée depuis lors la « visite » du général de Gaulle, et qui revêt plusieurs des grandes caractéristiques des entrées solennelles du Moyen Âge et de la Renaissance.

L'entrée solennelle, entre le *xv<sup>e</sup>* et le *xvii<sup>e</sup>* siècle, est souvent qualifiée d'entrée royale car le plus grand faste et la plus grande pompe étaient destinés aux souverains. Mais on célébrait aussi bien des entrées pour des reines et princesses, le pape ou les prélats de l'Église, ou encore des princes laïcs de rang plus modeste<sup>12</sup>. L'entrée marque dans l'allégresse la rencontre entre le roi et ses sujets, lorsqu'il visite ses « bonnes villes », le plus souvent, mais pas uniquement, en début de règne. Cérémonie de mise en scène et de mise en signe du pouvoir, le rituel de l'entrée tire ses origines des accueils triomphaux de grands personnages dans l'Antiquité tardive, de l'entrée du Christ dans Jérusalem, du droit régalien puis seigneurial de gîte et des processions de la Fête-Dieu qui modèlent l'entrée en une cérémonie urbaine, réglée par une séquence de gestes répétés selon un code assez rigoureux. À travers tout ce rituel s'expriment des échanges et rapports d'obligation réciproques. La remise des clefs au souverain, les harangues et discours de bienveillance, le banquet offert à l'hôte, la remise d'un présent par la ville, les grâces royales et la confirmation de privilèges par le roi sont autant de registres différents du don et de l'échange symbolique. Les dépenses ostentatoires occasionnées par l'organisation de l'événement constituent un don en soi. Les villes font d'énormes sacrifices pour organiser les entrées. Ces sacrifices sont contraints, mais nécessaires à l'économie émotive mise en jeu par le rituel. La ville s'attire la bienveillance du roi et la confirmation de ses privilèges en le recevant à grands frais et aux dépenses est associée l'expression de sa dilection envers son souverain.

L'événement de l'entrée constitue en outre un moment privilégié de définition, par la confrontation, des identités de ceux qui reçoivent et de celui qui est reçu<sup>13</sup>. Chacun se définit et se met en représentation dans un rituel dont les motifs s'inscrivent à la fois dans le temps court et dans le temps long de l'histoire. La structure cérémonielle et les programmes symboliques, festifs et décoratifs variés, imaginés par la ville, sont investis d'une fonction identitaire exprimant l'existence sociale et la reconnaissance d'une communauté et d'un pouvoir. Le programme iconographique

fait appel à l'histoire biblique et, à partir de la Renaissance, à la mythologie, en même temps qu'il fait référence au temps présent. Un double spectacle s'élabore : l'hôte qui progresse triomphalement dans la ville observe la foule et les différents motifs festifs qui lui sont donnés à voir ; la foule, massée et stationnaire, venant accueillir et voir cet hôte de prestige. La distribution des insignes identitaires est faite de façon répétée et elle est fort révélatrice de la relation établie entre les hôtes. Le processus de représentation du pouvoir qui reçoit s'insère dans celui du pouvoir qui est reçu et l'ensemble offre une garantie de paix et de concorde entre les protagonistes<sup>14</sup>. Le rituel commande en outre une occupation et un investissement spécifique de l'espace. L'espace urbain est en même temps un espace condensé, figure métonymique de l'espace monarchique. Louis Marin a suggéré que le rituel de l'entrée comporte une double dimension de transgression et de réinstauration de l'ordre qui se manifeste dans l'occupation de l'espace. L'entrée amène le roi à transgresser une limite et à la réinscrire en s'emparant de la ville et en reconnaissant la loyauté de ses sujets. Elle fait ainsi de l'ensemble spatial limité une partie d'une totalité (une ville parmi d'autres dans le royaume) et cette totalité résumée et condensée dans une partie (tout le royaume dans cette ville)<sup>15</sup>.

Le programme de la réception est organisé par les autorités municipales, auxquelles s'associent souvent des hommes de lettres. Le rituel se structure en trois grandes étapes, que l'on peut ainsi résumer.

1. L'hôte est reçu par les notables venus l'accueillir hors de la ville (c'est l'*occursus*). C'est en effet un signe de déférence que de parcourir une longue distance pour aller au-devant de l'hôte. Différents groupes sociaux défilent devant lui, dans un majestueux cortège organisé selon de strictes règles de préséance. Des harangues sont prononcées, échanges de vœux de courtoisie et de bienveillance.

2. Le cortège se dirige ensuite vers la ville. Devant la porte, l'hôte peut recevoir les clefs et (s'il s'agit du roi) il est installé sous un dais porté par les notables. Des tirs d'artillerie ajoutent une dimension sonore au rituel. On traverse ensuite une partie de la ville, suivant un itinéraire savamment composé, jalonné d'arcs de triomphe et d'architectures éphémères, de tableaux vivants ou de spectacles animés. Rues nettoyées, maisons parées de draperies et cris de joie et d'amour ajoutent à la solennité de l'événement.

3. Le défilé prend fin, en général, devant la principale église de la ville. Un prélat de haut rang y prononce une harangue à la suite de laquelle la messe est célébrée et un *Te Deum* est chanté. Le tout se termine par un banquet offert par les édiles.

En marge de ces cérémonies fortement ritualisées se déroulent évidemment des discussions et négociations : dons offerts par la ville, en nature, en argent ou en pièces d'orfèvrerie, confirmation par le souverain des privilèges de la ville, grâce accordée aux prisonniers et ainsi de suite.

Ponctuée de paroles et de gestes savamment agencés, génératrice d'une émotion politique, la séquence de l'entrée solennelle agit comme un rituel au sens le plus fort, à la fois comme acte de confirmation de soi et comme engagement promissaire. Par confirmation de soi, on entend l'affirmation identitaire, la reconnaissance des hiérarchies et des rôles sociaux de chacun des protagonistes. Par engagement promissaire, on entend la manifestation du lien social qui soude les groupes, engage

les participants, manifeste et aide à résoudre les désaccords et les désordres<sup>16</sup>. La visite du général de Gaulle au Québec en 1967 possède plusieurs des caractéristiques de l'entrée solennelle d'Ancien Régime. Agit-elle sur ses protagonistes de la même façon ? C'est ce que nous allons maintenant tenter d'élucider.

### L'« ENTRÉE SOLENNELLE » DU GÉNÉRAL : L'AMOUR SCÉNARISÉ

Qu'il y ait un ou plusieurs concepteurs derrière l'organisation de la visite du général de Gaulle, nul ne saurait en douter. Comme dans l'entrée ancienne, des « lettrés » se préoccupent d'agencer les éléments du discours symbolique : ministres à Québec et à Ottawa, chefs des services protocolaires français et canadiens organisent un programme qui témoigne à la fois de la volonté d'organiser une cérémonie empreinte de dignité mais aussi une séquence signifiante au niveau symbolique. On en retiendra pour exemple aussi bien la rumeur selon laquelle une allocution était prévue devant l'Assemblée législative du Québec<sup>17</sup>, que la rivalité opposant, dans les derniers jours qui précèdent l'arrivée du général, les gouvernements de Québec et d'Ottawa quant au rôle que doit jouer le gouvernement du Canada, en la personne du gouverneur général Roland Michener, dans l'accueil du général au moment précis de son arrivée : rôle premier, selon le gouvernement fédéral qui insiste sur la souveraineté canadienne ; rôle secondaire, selon le gouvernement provincial, qui insiste sur le caractère bilatéral France-Québec de la visite<sup>18</sup>. L'intervention active, permanente et informée des concepteurs se manifeste partout dans la gestion du domaine symbolique.

La visite proprement dite, entre le matin de l'arrivée à Québec (23 juillet) et le départ précipité du 26 juillet, suite au discours de l'hôtel de ville de Montréal, se déroule en deux temps. Les manifestations d'accueil des 23 et 24 juillet, les seules qui nous intéresseront ici, sont suivies d'un séjour de deux jours à Montréal, ponctué par la visite de l'exposition universelle, du métro nouvellement inauguré et de l'Université de Montréal. Dans ces cérémonies, on retrouve les trois grandes composantes de la séquence de l'entrée d'Ancien Régime.

1. La première réception de l'hôte se traduit notamment par la longue remontée du Saint-Laurent par le *Colbert*, escorté de deux destroyers de la Marine Royale canadienne. Ce premier cortège défile entre les deux rivages de la « Nouvelle-France », illuminés de feux de joie qui scandent le passage des villages, des Escoumins à l'Île-aux-Coudres. Au terme de cette lente avancée sur le territoire, l'arrivée à l'Anse-au-Foulon et la première réception à Québec obéissent aux mêmes règles que l'*occursus* médiéval : accueil militaire ponctué de salves sonores, harangues de bienvenue organisées selon les règles les plus strictes du protocole, omniprésence d'un peuple curieux et bienveillant, manifestation clairement hiérarchisée des groupes sociaux<sup>19</sup>.

2. Le cortège proprement dit, cette « *triumphal motor cavalcade* »<sup>20</sup> qui mène, le 24 juillet, le général de Gaulle de Québec à Montréal, est à la fois la partie la plus importante du rite d'accueil et celle qui évoque au plus près l'entrée solennelle. Les témoins de l'époque, du reste, ne s'y sont pas trompés : la « *triumphal entry* » de l'un<sup>21</sup>, issue plus ou moins consciemment du lexique médiéval de l'entrée, est amplifiée sur le mode le plus satirique par l'humoriste français André Ribaud : « Le

Canada, mais français, n'oublia rien pour recevoir le Roi en roi. On fleurdelisa Sa Majesté de discours et d'oriflammes; on la fit passer par le « chemin du Roy » pour la conduite en char, de Québec à Montréal; on lui trouva même, pour dire la messe, un avéré cardinal Roy<sup>22</sup> [...] On traita partout le roi royalement »<sup>23</sup>. Il est vrai que les signes de solennité triomphale sont partout présents au cours de ce défilé. La « route 2 », dignifiée par sa nouvelle appellation de « chemin du Roy », avait été choisie comme révélateur du passé français de l'ancienne colonie, signe d'un lien charnel entre l'hôte et sa terre d'accueil. Dès le premier jour, dans son allocution de réception, le Premier Ministre Daniel Johnson l'avait annoncé dans les termes les plus clairs : « Vous verrez nos plus anciens villages avec leurs églises dont plusieurs datent du régime français, et leurs maisons ancestrales, serrées les unes contre les autres, comme pour mieux exprimer notre volonté de vivre ensemble, de vivre en français [...] Essaimés sur son parcours, villes et villages portent encore les marques d'un passé glorieux et nombreuses s'y trouvent des familles descendant des premiers colons »<sup>24</sup>. L'itinéraire ne pouvait être une meilleure figure synecdotique, « confirmation de soi » du Québec contemporain. On avait bien pris soin de faire nettoyer cette longue avenue identitaire, par les soins de centaines de volontaires tout au long du parcours<sup>25</sup>. On y donnait à voir les marques de l'identité francophone du Québec et les traces de ses liens historiques avec la France. L'arc de triomphe de plus de quinze mètres de hauteur, orné d'une immense fleur de lys, qui ouvrait la route, évoquait irrésistiblement les architectures que décrivent les relations d'entrées du Moyen Âge et de la Renaissance<sup>26</sup>. Ornée de fleurs de lys peintes sur la chaussée tout au long du parcours, la route était pavisée de plus de 18 000 drapeaux fleurdelisés et tricolores, de fanions du général de Gaulle (tricolore orné de la croix de Lorraine), mais aussi, et ce n'est pas le moins important, des armoiries des anciennes provinces de France, Normandie, Anjou, Bretagne, Aunis ou Poitou. À l'entrée des 24 villes ou villages traversés par le cortège, des bannières interpellaient directement le général : « Les paysans de Picardie [de Normandie... de l'Aunis...] vous souhaitent la bienvenue »<sup>27</sup>. Le Québec français convoquait son passé à ce rituel d'union symbolique avec un chef d'État qui, bien qu'étranger, personnifiait « la France »<sup>28</sup>. Le rôle, aussi, qu'occupaient les enfants à différentes étapes du parcours, évoquait irrésistiblement les anciennes entrées solennelles. Là où autrefois on leur faisait chanter « Noël ! Noël ! Vive le roi ! » en signe d'avènement quasi-religieux, ici, on lui compose une chansonnette de circonstance : « Il est en or, il est en or ! / Le général Charles de Gaulle / Y en a pas dans l'univers / Pour lui enlever son championnat / Il est en or, il est en or ! »<sup>29</sup>.

3. L'équivalent québécois et contemporain de la troisième étape de l'entrée royale, la fin du défilé, est à trouver dans les multiples étapes du parcours linéaire de cette célébration. Il faut, bien sûr, prendre en compte les importants banquets et discours du 27 juillet à Montréal, qui clôturent le cycle de cette visite<sup>30</sup>. Mais il faut aussi considérer, dans cette catégorie, toutes les brèves allocutions prononcées aux lieux d'étape ou d'arrivée du cortège, le 24 juillet. Celle du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, d'où jaillit le fameux « Vive le Québec libre ! » n'est que la dernière d'un cycle de sept allocutions, exprimant une émotion croissante devant le déroulement de la cérémonie tout au cours du chemin et au long de la journée<sup>31</sup>. Sur ce

point, nous aurons à revenir. Ainsi comprise comme une entrée « territoriale », dans la « cité » française du Québec tout entier, en pleine période de formation identitaire, le moment de l'arrivée se décompose en autant de petites entrées qu'il y a d'étapes le long du parcours<sup>32</sup>.

Enfin, on peut même envisager d'établir le parallèle entre les échanges symboliques et matériels, de dons et présents, des entrées d'Ancien Régime, et l'échange le plus hautement symbolique de toute la cérémonie québécoise de juillet 1967, le don du cœur des Québécois au général, rétribué par la promesse gaullienne d'aider le Québec dans le développement de sa modernité<sup>33</sup> et, mieux encore, dans cet appel au Québec libre, plus qu'un simple souhait, presque un octroi de privilège, comme en consentaient les souverains d'il y a cinq cents ans ! Au niveau symbolique, il importe peu que le général de Gaulle ait été un chef d'État étranger, que son discours ait été préparé ou non, qu'il ait été plus ou moins sincère. Sa force tient dans la manifestation, à ce moment et en ce lieu précis, d'une émotion politique partagée, succès performatif du rituel, traduisant à la fois la confirmation de soi et l'engagement promissoire, au sens que nous avons évoqué ci-dessus. Reste à voir comment agit ce langage du cœur et de l'émotion, quels en sont les témoignages dans les récits dont nous disposons et comment ils peuvent compléter les silences des textes médiévaux.

#### « UNE IMMENSE ÉMOTION REMPLIT MON CŒUR » : L'AMOUR VÉCU

C'est une chose, en effet, d'analyser une séquence rituelle à partir du « livret » ou du « scénario » construit par les organisateurs, ce que nous venons de tenter de faire. C'en est une autre d'observer la manière dont ce même rituel est vécu par les participants. On ne peut en effet bien comprendre une séquence rituelle, dans une perspective historique, sans poser une série de questions auxquelles il n'est pas toujours facile de trouver réponse. L'intention manifestée par les organisateurs fut-elle généralement comprise par les acteurs de la cérémonie ? Fut-elle vécue de la même manière par l'ensemble des participants ? Y eut-il création ou transformation d'une situation donnée, par l'effet de la performance du rituel ?<sup>34</sup> Le dossier de la visite du général de Gaulle, sous ce rapport, est très riche.

Les paroles prononcées par le général aux différentes stations de son parcours sont empreintes d'émotion. Du célèbre « On est chez soi, ici ! »<sup>35</sup>, qui évoque la chaleur du foyer, jusqu'à l'aveu empreint de sincérité du discours de Montréal : « C'est une immense émotion qui remplit mon cœur »<sup>36</sup>, nombreuses sont les allusions à l'amour et au cœur, très souvent renforcées par les triples gradations si caractéristiques de la rhétorique gaullienne. « Je le sais, je le vois, je le sens »<sup>37</sup>, évoquant le langage des sentiments, complémentaire de la connaissance rationnelle. « [J'apporte] le salut, la confiance, l'affection de la France » et « Elle vous voit, elle vous entend, elle vous aime », langage du cœur et des sens, encore, qui met en dialogue le peuple du Québec et la France personnifiée par son auguste visiteur<sup>38</sup>. Nulle part, peut-être, ce dialogue et cet échange par l'émotion ne sont mieux exprimés qu'à Sainte-Anne-de-la-Pérade : « J'emporterai de mon passage parmi vous une émotion profonde dont je remercie toutes celles et tous ceux qui sont venus apporter ici leur témoignage.

En échange, moi, je vous apporte le salut de la France, du vieux pays qui vous aime et qui ne vous oublie pas ». Que cette émotion ait été réelle, au-delà des intonations mêmes des discours dont on peut entendre encore de larges extraits<sup>39</sup>, l'aveu du général au lendemain du discours de l'hôtel de ville de Montréal, le confirme, parlant d'« une sorte de choc auquel ni vous ni moi ne pouvions rien »<sup>40</sup>. En somme, le coup de foudre politique!

Cette émotion trouve une évidente résonance dans la foule massée le long du parcours. L'emblématique agent Girard, chef de la police de Québec, « droit campé, ne put retenir son émotion. Deux larmes perlèrent à ses yeux et ses lèvres balbutiaient gauchement les paroles triomphales de l'hymne de France »<sup>41</sup>. Tout aussi militaire dans son port et ému dans son témoignage, encore trente ans après, tel policier de Louiseville avoue en 1997 : « Imaginez-vous que le général de Gaulle a salué face à face Hilarion Chiasson, Monsieur ! »<sup>42</sup>. Dans l'ensemble, l'émotion se lit à travers nombre de mots, de cris<sup>43</sup> et de gestes dont témoignent aussi bien les relations de la presse écrite que les images conservées par le film de Jean-Claude Labrecque. On ne compte plus les innombrables « Vive de Gaulle ! » et « Vive la France ! ». L'importance, pour les spectateurs, de voir le général en chair et en os n'est pas moindre : « Il est là, regardez-le, il est là ! » s'écrie-t-on, soulignant par là même l'importance du regard dans l'accomplissement du rituel<sup>44</sup>. Un vieillard, les yeux embués, tient un jeune enfant en l'air et lui dit : « Regarde-le ! Regarde-le ! »<sup>45</sup>. Mieux encore, on cherche à le toucher, à lui serrer la main, au passage de sa voiture<sup>46</sup>. On ne peut s'empêcher d'évoquer la fonction magique et guérisseuse du toucher royal, signe du caractère sacerdotal de la monarchie française depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin de l'Ancien Régime<sup>47</sup>. De là à espérer et obtenir un miracle, il n'y a qu'un pas, que l'on franchit au Cap-de-la-Madeleine : « C'est un miracle ! », s'écrie-t-on, voyant que la pluie cesse à l'arrivée du général<sup>48</sup>. On sourit, on chante à son passage, on l'appelle « Charles »<sup>49</sup>. Bref, trente ans plus tard, Marcel Masse résume bien cette ambiance aussi inédite que surprenante : « [Cette] familiarité du fond du cœur débalançait toute norme d'une visite traditionnelle de chef d'État »<sup>50</sup>.

Ce rapport à la « norme » nous amène à conclure. Deux remarques s'imposent. La première concerne l'intérêt et la pertinence de cette lecture pluri-séculaire des rituels d'accueil et d'hospitalité. Peut-on conclure à l'identité des cérémonies, entre xv<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècle, à une sorte de continuité ou d'intemporalité du rituel ? Bien sûr que non. Des différences fondamentales dans les modalités et les significations de ces séquences rituelles interdisent d'aller si loin. En revanche, il ne nous semble pas interdit de considérer que dans l'un et l'autre cas, des paroles, des gestes, des objets utilisés dans la construction de ces séquences rituelles, des émotions et des morceaux de sens se retrouvent presque inchangés à cinq siècles d'intervalle. Les blocs sont les mêmes, la construction est continuellement changeante, comme en sont les significations et, bien entendu, surtout même, les effets de l'accomplissement du rituel. Il s'agit, dans tous les cas, de la mise en rite d'une cérémonie d'accueil solennel. Peu importe, dans cette lecture, qu'il s'agisse d'un roi ou d'un président de la République, peu importe même qu'il soit le souverain local ou un chef d'État étranger. L'objectif primordial de cette cérémonie, c'est la manifestation d'une émotion que l'on appelle l'amour politique, l'échange des cœurs. S'il est réussi, le rite possède une réelle valeur performative. Ses effets dépassent le simple cadre d'une célébration.

Or, dans cette perspective, la « visite » du général de Gaulle au Québec en juillet 1967, sur le plan performatif, a fonctionné comme les anciennes entrées solennelles. Il y a eu don et contre-don, en valeurs symboliques, ce que résume bien le général : « La France a le devoir de vous aider. Il y a longtemps qu'elle vous doit quelque chose. Eh bien ! La France veut vous le rendre, ce qu'elle vous doit »<sup>51</sup>. Et le lendemain du fatidique « Vive le Québec libre ! », devant Daniel Johnson, il revient sur l'ensemble de sa visite : « Quelque chose se sera-t-il passé ? Si, dans cette occasion, le président de la République a pu être utile aux Français du Québec, il s'en réjouira profondément »<sup>52</sup>. Ce « quelque chose », qui renvoie au « choc » devant lequel on ne peut rien, nous semble dépasser la simple rationalité politique. Il donne à penser qu'entre la toute première élaboration d'un scénario protocolaire de réception solennelle et l'accomplissement du rituel, des transformations peuvent s'accomplir et s'accomplissent<sup>53</sup>. C'est le pouvoir du rituel. C'est une dimension que les relations d'entrées anciennes nous permettent difficilement de saisir mais que les témoignages oraux, écrits et gestuels des protagonistes de l'accueil du général de Gaulle en 1967 mettent bien en lumière.

Si nous risquions une ultime conclusion à propos des entrées d'Ancien Régime, nous suggérerions que, même en l'absence de témoignages clairs, il faut considérer qu'il put y avoir un authentique potentiel performatif aux entrées solennelles des souverains et autres grands princes. En parallèle, si nous risquions une ultime conclusion sur la visite du général de Gaulle, nous suggérerions qu'il ne faut pas sous-estimer le pouvoir des mots, des gestes et des émotions sous-jacentes, dans l'interprétation des effets à court et à long terme de cette visite historique.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Entrevue télévisée de novembre 1967, dans laquelle il explique que le général de Gaulle ne devait pas prendre la parole au balcon de l'hôtel de ville de Montréal le 24 juillet 1967 mais que le général, voyant un micro dans le coin de la pièce, avait demandé qu'il fût branché... On connaît la suite.
2. Bernard Guenée et Françoise Lehoux, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1968, p. 70-79.
3. Cette étude reprend et développe des hypothèses présentées par Lyse Roy et Michel Hébert, « La triomphale entrée de Charles de Gaulle dans la bonne province du Québec, tenue en juillet 1967 », dans Louise Frappier et Claire Latraverse (dir.), *Cahier du groupe de recherches sur les entrées solennelles*, Montréal, Université Concordia, 2003, p. 99-112.
4. Office d'information et de publicité du Québec, *Visite du président de Gaulle*, 4 volumes [Bibliothèque Nationale du Québec, Publications officielles, A1115/V5 OFF].
5. *La visite du général de Gaulle au Québec*, documentaire réalisé par Jean-Claude Labrecque, Office d'information et de publicité du Québec, 1967, 28 min. 56 s.
6. *Le chemin du Roy*, scénario et réalisation de Luc Cyr et Carl Leblanc, Québec, Prospec inc., 1997, 56 min. 30 s.
7. Voir notamment la revue *Espoir*, numéro 12, octobre 1972 ; Pierre-Louis Mallen, *Vive le Québec libre*, Montréal, Plon-Presses de la Cité, 1978 ; Jean-Louis Roy, *Le choix d'un pays*.

*Le débat constitutionnel Québec-Canada, 1960-1976*, Montréal, Leméac, 1976 ; André Patry, *Le Québec dans le monde*, Montréal, Leméac, 1980 ; Renée Lescop, *Le pari québécois du général de Gaulle*, Montréal, Boréal Express, 1981 ; Dale C. Thomson, *Vive le Québec libre*, Toronto, Deneau, 1988, trad. fr., *De Gaulle et le Québec*, Saint-Laurent, Éditions du Trécaré, 1990.

8. Voir notamment A. Patry, *Le Québec dans le monde*, p. 97-107 ; R. Lescop, *Le pari québécois*, p. 51-54.

9. Le caractère symbolique n'échappa pas aux journalistes de la presse anglophone canadienne, qui titraient « De Gaulle's Visit to Canada : Symbolism is Everywhere » (*The Gazette*, Montréal, 18 juillet 1967) ; « De Gaulle's Symbolic Visit » (*Toronto Telegram*, 21 juillet 1967).

10. Le ministre québécois Marcel Masse, responsable de l'organisation de la visite, expliquait sans ambages à la presse : « Pour Québec, le général de Gaulle n'est pas venu ici voir les représentants de la monarchie, le gouverneur général [Roland] Michener ou le lieutenant gouverneur [Hugues] Lapointe. Il est venu voir le peuple » (*Le Devoir*, 12 juillet 1967). Trente ans plus tard, le conseiller politique du général pendant la visite reprend exactement la même idée : « On voulait simplement, tout uniment, permettre à de Gaulle de sentir ce que pensait réellement ce peuple, ce qu'il pensait de ces retrouvailles ». L. Cyr et C. Leblanc, *Le chemin du Roy*, entrevue de Bernard Dorin.

11. C'est dans une lettre du 13 septembre 1966 que Daniel Johnson formule pour la première fois l'invitation au général à visiter l'exposition universelle de Montréal.

12. Sur les entrées royales anciennes, l'ouvrage pionnier est celui de Bernard Guinée et Françoise Lehoux, *Les entrées royales françaises*. Voir aussi les fines interprétations de Noël Coulet, « Les entrées solennelles en Provence au xiv<sup>e</sup> siècle », *Ethnologie française*, n° 7, 1977, p. 63-82 ; Lawrence M. Bryant, *The King and the City in the Parisian Royal Entry Ceremony*, Genève, Droz, 1986 ; Barbara A. Hanawalt et Kathryn L. Reyerson, *City and Spectacle in Medieval Europe*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1994.

13. Lawrence Bryant, « Configurations of the Community in Late Medieval Spectacles. Paris and London during the Dual Monarchy », dans B. A. Hanawalt et K. L. Reyerson, *City and Spectacle* ; *idem*, « La cérémonie de l'entrée à Paris au Moyen Âge », *Annales E.S.C.*, n° 41, 1986, p. 513-542.

14. David Rivaud, « Les entrées royales dans les "bonnes villes" du Centre-Ouest aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles : théâtres et décors historiés », dans *La ville au Moyen Âge. II : Société et pouvoirs dans la ville*, Paris, Éditions du C.T.H.S., 1998, p. 277-294 [p. 283].

15. Louis Marin, « Une mise en signification de l'espace social : manifestations, cortège, défilé, procession », *De la représentation*, Paris, Seuil, 1994, p. 57.

16. Gerd Althoff, Gert Melville, Philippe Buc et Claude Gauvard, « Rituel et institutions », dans Jean-Claude Schmitt et Otto G. Oexle (dir.), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 231-281 [p. 236-237].

17. « Le Québec fera au président de Gaulle un accueil incomparable », *Le Devoir*, 29 juin 1967.

18. « Ottawa ne prévoit pas le même itinéraire que Québec pour de Gaulle », *La Presse*, 11 juillet 1967 ; « Problèmes de protocole entre les deux gouvernements locaux », *Le Devoir*, 12 juillet 1967 ; D. C. Thomson, *De Gaulle et le Québec*, p. 252-253.

19. Ce dernier élément se voit très bien dans la présentation officielle des invités au déjeuner de réception offert au Petit Cap par les autorités du Séminaire de Québec et de l'Université Laval, puis au dîner officiel offert par le gouvernement du Québec au Château Frontenac,

le soir du 23 juillet. On peut voir une partie des présentations protocolaires dans le film de Labrecque, *La visite du général de Gaulle*.

20. L'expression est du journaliste Gordon Pape, « De Gaulle Visit Foreseen As Best Yet », *The Gazette*, 11 juillet 1967.

21. Tim Creery, « Le Grand Charles Proclaims the New Liberation », *Ottawa Citizen*, 25 juillet 1967.

22. Maurice Roy, cardinal archevêque de Québec.

23. André Ribaud, « Ma cabale au Canada », *Le Canard enchaîné*, 26 juillet 1967.

24. « L'histoire du chemin du Roy », *La Presse*, 22 juillet 1967.

25. « Quebec Prepares a Road Fit For a Sun King », *Ottawa Journal*, 21 juillet 1967.

26. À Château-Richer, c'est une gigantesque tour Eiffel qui faisait office d'arc de triomphe (*La Presse*, 23 juillet 1967).

27. Cette idée, qui semble venir du ministre Marcel Masse, fut mise en œuvre par la Société Saint-Jean-Baptiste. L. Cyr et C. Leblanc, *Le chemin du Roy*, témoignage de Marcel Masse.

28. Que le général de Gaulle ait réellement personnifié la France, non seulement lors de cette visite, mais de manière beaucoup plus générale, personne n'en doutait. L'habit militaire qu'il portait, vivante icône de la Libération et de la France libre, le rappelait aux yeux de tous.

29. B. Guenée et S. Lehoux, *Les entrées royales françaises*, p. 23 ; N. Coulet, « Les entrées solennelles en Provence », p. 71-72 ; chansonnette accueillant le général : J.-Cl. Labrecque, *La visite du général de Gaulle*.

30. Discours du 26 juillet à l'Université de Montréal et au restaurant Hélène de Champlain, à l'invitation du maire Jean Drapeau. Les textes, de même que ceux des allocutions diverses (note suivante) en sont publiés par R. Lescop, *Le pari québécois du général de Gaulle*, p. 154-173. Nous y renvoyons une fois pour toutes.

31. Allocutions prononcées à Donnacona, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Trois-Rivières, Louisville, Berthier, Repentigny et Montréal le 24 juillet. On peut spéculer sur le caractère symbolique du chiffre sept. Il faudrait s'assurer, cependant, que l'allocution de l'hôtel de ville de Montréal était bien prévue, ce qu'a nié le maire Jean Drapeau dans les jours qui ont suivi (ci-dessus, note 1). Les informations sur le programme publiées dans la presse, les jours précédents, sont plus ambiguës et... il y avait bel et bien un micro au balcon ! L'épisode est bien résumé par D. C. Thomson, *De Gaulle et le Québec*, p. 261.

32. Ce phénomène n'est pas sans ressembler aux « tours de France » royaux du XVI<sup>e</sup> siècle, celui de François I<sup>er</sup> (juillet 1530 - février 1536) ou celui de Charles IX (1563-1564).

33. Cette promesse est présente dans l'ensemble des discours et allocutions du général et constitue l'essentiel du message qu'il était venu proposer.

34. Voir en particulier, sur cette question, Jack Goody, « Against "Ritual" : Loosely Structured Thoughts on a Loosely Defined Topic », dans Sally F. Moore et Barbara G. Myerhoff (dir.), *Secular Ritual*, Assen-Amsterdam, Van Gorcum, 1977, p. 25-35 ; Philippe Buc, « Dangereux rituel. De l'histoire médiévale aux sciences sociales », Paris, P.U.F., 2003 ; Claude Gauvard, « Le rituel, objet d'histoire. Commentaire », dans G. Althoff *et al.*, « Rituel et institutions », p. 269-281.

35. Allocution du 23 juillet devant l'hôtel de ville de Québec.

36. Ce sont les premiers mots de l'allocution du balcon de l'hôtel de ville de Montréal le 24 juillet.

37. Allocution de l'Anse-au-Foulon le 23 juillet. Formule quasiment identique à Louiseville le 24 : « Je vois, je sens, je sais ».
38. Allocution de l'hôtel de ville de Québec le 23 juillet.
39. J.-Cl. Labrecque, *La visite du général de Gaulle*, s'y arrête longuement.
40. Discours prononcé au déjeuner de l'hôtel de ville de Montréal le 26 juillet.
41. Jean-V. Dufresne, « Il a suffi de quelques mots, d'un geste et la foule québécoise éclata en sanglots », *Le Devoir*, 24 juillet 1967. On sait aujourd'hui l'importance des larmes dans le langage des émotions : Piroska Nagy, *Le don des larmes au Moyen Âge*, Paris, Albin Michel, 2000.
42. L. Cyr et C. Leblanc, *Le chemin du Roy*, témoignage d'Hilarion Chiasson.
43. Sur les liens entre cris et pouvoirs, voir Didier Lett et Nicolas Offenstadt (dir.), *Haro! Noël! Oyé! Pratiques du cri au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.
44. Cette importance est notamment soulignée par G. Althoff dans G. Althoff *et al.*, « Rituel et institutions », p. 240 ; David A. Warner, « Ritual and Memory in the Ottonian Reich : the Ceremony of *Adventus* », *Speculum*, n° 76, 2001, p. 255-283 [p. 256].
45. L. Cyr et C. Leblanc, *Le chemin du Roy*, témoignage de Gilles Villemure.
46. Images significatives dans le film de J.-Cl. Labrecque, *La visite du général de Gaulle*.
47. Marc Bloch, *Les rois thaumaturges*, nouvelle édition, Paris, Gallimard, 1983.
48. L. Cyr et C. Leblanc, *Le chemin du Roy*, témoignage de Léopold Rioux.
49. . *Ibidem*, témoignages de Jean Normandin, de Claude Morin et de Marcel Masse.
50. *Ibidem*, témoignage de Marcel Masse.
51. Allocution à Berthier le 24 juillet.
52. Toast adressé à l'issue du dîner du 25 juillet. R. Lescop, p. 168.
53. Jean-Paul L'Allier, trente ans plus tard, parle d'une « chimie tout à fait explosive » : L. Cyr et C. Leblanc, *Le chemin du Roy*.